

Image not found or type unknown



Vendre un bien dans le cadre communauté des biens

Par **Sourish**, le **14/07/2019** à **15:11**

Bonjour,

je suis mariée sous la communauté des biens et je détiens des parts dans une SCI qui opère des transactions immobilières

Mon époux a t'il un quelconque droit de regard sur ces opéra ? Sachant qu'il ne dispose d'aucune part dans la SCI et qu'il a signé une attestation où il confirme que les sommes engagées pour acquérir mes parts ne proviennent pas des tenus du foyer.

Je suis confrontée à un notaire qui exige la PRE de mon époux

cordialement